

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISSANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
 Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
 Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
 Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22
 Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé
 deux exemplaires sont insérés dans le journal
 Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
 Pour les autres insertions, on traite de gré à gré
 S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

PARTIE OFFICIELLE

Par Ordonnance Souveraine du 8 août 1900, sont autorisés à accepter et à porter la Croix de Chevalier de l'Ordre de Saint-Grégoire-le-Grand, qui leur a été conférée par Sa Sainteté le Pape :

M. Alexandre Noghès, Chef de Bureau au Gouvernement ;
 Et M. Louis Ajani, Membre de la Commission Communale.

Par Ordonnance Souveraine en date du 5 septembre 1900, M. le Commandant Ferdinand Forzinetti est nommé Commissaire du Gouvernement près les Sociétés par actions, en remplacement de M. Ludovic-Edmond Comte du Pont l'Abbé de Coataudon, décédé.

PARTIE NON OFFICIELLE

Echos et Nouvelles DE LA PRINCIPAUTÉ

Les régates régionales qui ont eu lieu dimanche à Monaco ont obtenu un succès complet, et leur organisation mérite des compliments sans réserve au Comité de la Société des Régates qui en avait pris l'initiative. Malgré que le ciel soit resté voilé, le temps a été des plus favorables aux coureurs, grâce à une excellente brise de Sud-Sud-Est. Le bateau-commissaire était le vapeur *Commerce II*, que MM. Garaccio frères, du port de Nice, avait mis à la disposition du jury. Le commission spéciale se composait de MM. François Médecin, président, Vatrican, Néri, A. Rouderon, Ch. Tschirett, Chabaud et Cavatorta, qui se sont acquittés de leurs fonctions avec autant de compétence que de dévouement.

Voici les résultats des différentes épreuves :

PRIX DE MONTE CARLO. — Yachts au-dessus de 3 tonneaux et n'excédant pas 10 tonneaux (construction moderne) :

1^{er} prix : *Encore* (Olivari, Nice), 100 francs et une médaille vermeil. Temps compensé, 2 h. 1' 56".
 2^e prix : *Iskra* (Garaccio, Nice), 60 francs et une médaille argent. T. c. 2 h. 2' 46".

PRIX DU ROCHER. — Yachts de 3 tonneaux (construction ancienne) :

1^{er} prix : *Ville-de-Marseille* (Perrier, Monaco), 100 fr. et une médaille vermeil. Temps compensé, 2 h. 26' 54".
 2^e prix : *Moina* (P. Saccone, Monaco), 60 francs et une médaille argent. T. c. 2 h. 47' 2".
 3^e prix : *Amy Lolo* (Gastaud, Monaco), 30 francs et une médaille bronze. T. c. 3 h. 10' 21".

PRIX DE SAINT-ROMAN. — Yachts au-dessus de 1 tonneau et n'excédant pas 3 tonneaux :

1^{er} prix : *Etoile Filante* (Garaccio, Nice), 60 francs et médaille vermeil. Temps compensé, 2 h. 27' 40".
 2^e prix : *Niké J* (J. Barral, Monaco), 40 francs et une médaille argent. T. c. 2 h. 30' 42".
 3^e prix : *Mésange* (Boulli, Nice), 25 francs et une médaille bronze. T. c. 2 h. 37' 18".

PRIX DES SALINES. — Yachts n'excédant pas 1 tonneau :
 1^{er} prix : *Triolet* (Borea, Nice), 50 francs et une médaille vermeil. Temps compensé, 2 h. 5' 31".
 2^e prix : *Elfin* (Couke, Nice), 30 francs et une médaille argent. T. c. 2 h. 10' 11".
 3^e prix : *Espoir* (Begnini, Nice), 20 fr. et une médaille bronze. T. c. 3 h. 21' 41".

Dans ces 4 premières courses, le parcours effectué était de 7 milles. Dans les trois suivantes, de 3 milles 1/2.

PRIX DES MOULINS. — Yachts n'excédant pas 2 tonneaux (Houari) :

1^{er} prix : *Scintilla* (P. Saccone, Monaco), 50 francs et une médaille vermeil. Temps compensé, 1 h. 10' 31".
 2^e prix : *Ondine* (Médecin-Fissore, Monaco) 30 francs et une médaille argent. T. c. 1 h. 12' 14".
 3^e prix : *Marietta* (Saldani, Nice), 20 francs et une médaille bronze. T. c. 1 h. 18' 3".

PRIX DU CANTON. — Embarcations de plaisance, voile à tiers Saint-Pierre, liberté de foc (sans allégeance). Première classe, de 4 m. 75 et au-dessus pris entre perpendiculaires :

1^{er} prix : *Marie* (P. Saccone, Monaco), 40 francs et une médaille argent. Temps, 1 h. 18' 18".
 2^e prix : *Messaline* (Cocca, Monaco), 30 francs et une médaille bronze. Temps, 1 h. 21' 51".
 3^e prix : *Hirondelle* (Diatto, Monaco), 20 francs et une médaille bronze. Temps, 1 h. 30' 3".

PRIX DES MONEGHETTI. — Embarcations de plaisance, voile à tiers Saint-Pierre, liberté de foc (sans allégeance). Deuxième classe, au-dessus de 4 m. 75 pris entre perpendiculaires :

1^{er} prix : *Louise* (Frola, Monaco), 30 francs et une médaille argent. Temps, 1 h. 27' 29".
 2^e prix : *Angèle* (Jonquet, Monaco), 20 francs et une médaille bronze. Temps, 1 h. 41' 15".

La belle brise qui n'a cessé de souffler pendant les courses a permis à tous les concurrents d'effectuer rapidement et fort agréablement leur parcours.

Ajoutons que le Comité de la Société des Régates de Monaco vient, d'autre part, de décider qu'un Concours de pêche, réservé aux membres de la Société, sera organisé par ses soins, dimanche prochain, 16 septembre, au Cap d'Aglio (Turbie-sur-Mer). C'est en ce pays une heureuse innovation et le succès en est assuré d'avance.

Ce concours comprendra deux sections, l'une à la canne et l'autre à la palangrotte, à bord de bateaux de plaisance.

Il aura lieu de 7 heures 1/2 à 10 heures et 1/2 du matin, entre les caps Rognoso et d'Aglio.

Des prix seront attribués pour le plus grand poids de poissons dans chaque catégorie. Des primes seront en outre accordées aux concurrents qui auront pris le plus grand nombre de poissons, le plus gros poisson et le plus petit poisson.

Les engagements sont reçus au siège de la Société, Thermes Valentia, Condamine, jusqu'au vendredi soir, 14 du courant.

De passage à Nice, où, avant d'aller visiter l'Exposition, il a été pendant quelques jours l'hôte de M. le comte Armand, le prince dahoméen Tovalou est venu passer la soirée de vendredi dans la Principauté, avec ses deux jeunes fils Marc et André. Très correctement vêtu à l'européenne et s'exprimant avec facilité dans la

langue française, le prince Tovalou est un fort beau et grand nègre, au regard doux et intelligent. Les beaux jardins et le Casino de Monte Carlo, qu'il a visités en détail l'ont émerveillé. A 7 heures et demie, le prince Tovalou, ses deux fils et M. le comte Armand ont dîné au restaurant de l'hôtel de Paris, puis ils sont remontés dans leur landau pour rentrer à Nice par la pittoresque route de la Corniche.

Les gros nuages gris qui dès le matin et jusqu'au milieu de l'après-midi ont couvert les cimes des montagnes environnantes n'ont pas empêché, dimanche dernier, la foule de pèlerins d'aller à Laghet, sous la conduite de M. le curé Accica, le zélé pasteur de la paroisse Saint-Charles de Monte Carlo. Dès la première heure, les trains successifs du chemin de fer à crémaillère menant à la Turbie, étaient pris d'assaut et vers 9 heures, la procession des pèlerins arrivait dans le plus grand ordre au pieux sanctuaire.

La grand'messe a été fort artistiquement chantée avec le concours du distingué violoniste, M. Comte, et de M^{lle} Gemma Bossolasco qui tenait l'orgue.

Les pèlerins ont ensuite déjeuné joyeusement aux abords du monastère; puis, avec le même bon ordre et le même recueillement, s'est effectué le retour dans la Principauté.

Un accident mortel s'est produit vendredi dernier vers 9 heures et quart du matin, rue Paradis, à Monte Carlo. Un jeune ouvrier peintre, d'origine italienne, nommé Jean Passera, âgé de 18 ans, était occupé à badigeonner une façade de la maison Giacoletto. S'étant brusquement penché sur l'échafaudage volant sur lequel il était suspendu à une hauteur d'environ 6 mètres, le malheureux perdit pied et fut précipité sur le sol pavé. Dans sa chute, il se fendit le crâne et tous les soins qui lui furent portés aussitôt ne purent le rappeler à la vie. La police prévenue de ce triste événement fit transporter le corps au dépôt de l'Hôtel-Dieu, et une enquête fut ouverte. M. le substitut de Villeneuve s'est rendu lui-même sur le lieu de l'accident pour faire les constatations.

Passera habitait au Carnier et travaillait pour le compte de M. Bonino, entrepreneur de peintures.

Tous les camarades du défunt et beaucoup d'ouvriers ont assisté aux obsèques de cette malheureuse victime du travail.

Hier matin, vers 8 heures et demie, le nommé Cossetti Léopold, charretier, âgé de 50 ans, demeurant à Nice et de passage dans la Principauté, s'est affaissé subitement dans la rue de la Colle. Des camarades qui se trouvaient avec lui essayèrent vainement de le ranimer. Cossetti était mort d'une rupture d'anévrisme, et M. le docteur Cassini ne put que constater le décès. Après les constatations légales faites par M. Orion, commissaire de police, le corps a été transporté sur une

civière au dépositaire de l'Hôtel-Dieu, en attendant les obsèques qui auront lieu aujourd'hui.

Dans son audience de ce matin, le Tribunal Supérieur a condamné à six jours de prison le nommé Borfiga Louis, âgé de 25 ans, journaliste, et sa femme née Pastore Marie, 21 ans, tous les deux de nationalité italienne, pour outrage public à la pudeur.

AUTOUR DE L'EXPOSITION

Les chiffres d'entrées aux Expositions

Il est encore trop tôt pour donner des statistiques relatives aux chiffres d'entrées de l'Exposition universelle de 1900. On peut constater seulement, et c'est le premier point, qu'ils sont très supérieurs à ceux des Expositions antérieures. En ce qui concerne celles-là, voici ce que nous apprennent les statisticiens :

L'Exposition de 1889 donna, du 6 mai au 6 novembre, 25,398,607 entrées payantes et 2,723,466 entrées gratuites ; au total, 28,122,075 entrées et une moyenne d'environ 152,000 entrées, payantes ou non, par jour. Sur les 30 millions de tickets émis, 1,733,274 restèrent inutilisés, soit environ 5,7 p. 100.

A l'Exposition de 1878 (Paris), nous trouvons un total d'entrées de 12 millions et demi et une moyenne de 70,000 par jour.

A Philadelphie, 10 millions d'entrées et moyenne journalière de 61,000.

A l'Exposition de 1867 (Paris), 9 millions d'entrées et moyenne par jour de 42,000.

A Vienne, en 1873, et Londres, en 1851, 7 millions et 6 millions d'entrées, et moyenne quotidienne de 40,000 visiteurs.

A Londres, en 1862, 6 millions de visiteurs et moyenne de 34,000 par jour.

A Paris, en 1855, à l'« Exposition doyenne », le total est de 4 millions et demi de visiteurs, avec une moyenne de 24,000 par jour.

Les voyages autrefois et aujourd'hui

La direction des chemins de fer au ministère des travaux publics a donné, dans son exposition du Champ-de-Mars, une série de cartes et de diagrammes qui mettent singulièrement en relief les progrès réalisés en France, en matière de transport, depuis la fin du dix-septième siècle. Il faut citer, en particulier, certaine carte dressée d'après « l'Indicateur fidèle » ou « Guide des voyageurs », par le sieur Michel, ingénieur géographe du roy à l'Observatoire, en 1765. Nous sommes loin des voyages actuels en chemin de fer ou en automobile !

Prenons, par exemple, le voyage Paris-Lyon, celui que l'on considérait comme le plus rapide. Il fallait, en ce temps-là, pour franchir la distance (101 lieues), cinq bonnes journées. Première journée : départ de l'hôtel de Sens, à deux heures du matin ; déjeuner à Chally, 12 lieues ; coucher à Pont, 12 lieues. — Seconde journée : déjeuner à Joigny, 9 lieues ; coucher à Vermont, 10 lieues. — Troisième journée : déjeuner à Rouvray, 9 lieues ; coucher à Arnay-le-Duc, 11 lieues. — Quatrième journée : déjeuner à Chalon-sur-Saône, 12 lieues ; coucher à Mâcon, 10 lieues. — Cinquième journée : déjeuner à Villefranche, 10 lieues ; arrivée à Lyon (six heures du soir), 6 lieues. On faisait jusqu'à 24 lieues par jour, à la vitesse moyenne de 2 lieues par heure ! Aujourd'hui, le train Méditerranée-Express effectue le trajet en 7 heures 34 minutes.

Le voyage de Paris à Calais exigeait, en 1692, sept jours ; en 1786, trois jours ; en 1814, quarante heures ; en 1834, vingt-huit heures ; aujourd'hui, il faut trois heures quinze minutes.

Les prix de voyage n'ont pas sensiblement varié. On payait par kilomètre en carrosse, en 1692, la somme de 0 fr. 1076 ; en diligence, en 1786, 0 fr. 1952 ; en malle-poste, en 1814, 0 fr. 1301 ; en malle-poste, en 1834, 0 fr. 1862. On paye en chemin de fer, en 1900, impôt compris, 0 fr. 112 en 1^{re} classe, 0 fr. 0756 en 2^e classe et 0 fr. 0493 en 3^e classe. Le prix moyen de transport, ramené au kilomètre, ne diffère donc pas sensiblement, en 1900, de ce qu'il était en 1692, du temps des car-

rosses ; mais, si l'on tient compte de l'écart existant entre les deux époques dans la valeur du numéraire, et si l'on met en regard l'économie énorme de temps gagné par l'augmentation de vitesse, on peut juger des immenses avantages dont nous ont fait bénéficier la vapeur et les chemins de fer.

Lettre de Paris

Paris, 10 septembre 1900.

La grande Fête de l'Horticulture a été, jeudi dernier, une des plus brillantes et des plus réussies parmi toutes celles qui ont été précédemment organisées dans l'enceinte de l'Exposition. La Principauté de Monaco y a été particulièrement bien représentée par un char très admiré et très applaudi.

La décoration somptueuse de ce char était entièrement composée de chrysanthèmes et de palmes vertes au milieu desquelles une gracieuse et jolie jeune fille vêtue à l'antique personnifiait le Printemps. Les bas-côtés du char étaient garnis de fleurs artificielles ce qui était une façon de symboliser le printemps perpétuel du féerique petit pays célèbre dans le monde entier.

* * *

Les collectionneurs de timbres-poste viennent de goûter une joie sans mélange. Non seulement ils ont organisé une exposition extrêmement intéressante, mais encore ils ont reçu officiellement l'appui des Pouvoirs publics. C'est la consécration définitive qu'ils souhaitaient de recevoir depuis longtemps. Elle leur a été apportée par le sous-secrétaire d'Etat aux Postes et Télégraphes. M. Mougeot est venu à l'hôtel de la Société d'Horticulture, rue de Grenelle, où l'exposition a été installée, et a tenu à présider la séance d'ouverture du Congrès que les philatélistes ont tenue pendant trois jours. Aussi quelle fête, quels tonnerres d'applaudissements, lorsqu'après avoir félicité les collectionneurs de leurs patientes et laborieuses recherches, M. Mougeot les a invités à lui signaler toutes les améliorations qu'ils croiraient nécessaires au bon fonctionnement international des Postes !

Les collections ont été exposées dans des vitrines bien closes, soigneusement étiquetées et on a pu en admirer de toutes les couleurs et de tous les prix. On sait qu'en effet certains timbres acquièrent par leur rareté une très forte valeur, à condition qu'ils ne soient pas réparés ni maquillés. Il y a même à ce sujet une très curieuse industrie, qui m'a été révélée par un vieil amateur. On trouve à Paris des gens qui font profession de réparateurs de timbres et qui, à ce métier, gagnent d'excellentes journées. Tout comme les tableaux et les gravures de maîtres, les timbres peuvent être restaurés. C'est une œuvre de loupe, de grattoir et de patience, sans compter le pinceau qui peut à un moment donner le trait final.

L'ordinaire procédé consiste à incorporer au timbre rare incomplet un petit morceau, un coin, une bordure, empruntés à des timbres ordinaires. Si la chose est impossible, on peint tout simplement la partie qui manque. Cela est exécuté avec une finesse et une ingéniosité surprenantes, mais, un léger plongeon du timbre suspect dans l'eau chaude suffit à faire évanouir le mystère. Il faut se garder cependant d'employer cette épreuve sans discernement, car certains timbres, comme ceux de Russie, des Etats balkaniques, des Etats pontificaux, et bien d'autres encore, imprimés sur papier glacé, pourraient être complètement abîmés par cette hydrothérapie révélatrice.

Le meilleur conseil à donner aux débutants philatélistes est en somme, après qu'ils se sont rendus compte de la valeur moyenne du timbre par la lecture d'un catalogue, de montrer ce timbre à un amateur au courant, ou à un marchand sérieux, car il est mille particularités qui peuvent faire varier cette valeur.

Quant aux timbres fameux qui, à eux seuls, valent une fortune, que l'esprit des amateurs improvisés n'en soit pas troublé. Ce sont presque tous des timbres fort anciens, qui n'existent plus qu'en très petit nombre, et semblables aux tableaux de Raphaël, on sait à peu près où ils sont tous. Les marchands connaissent leur gîte et notent leurs déplacements. Quand ils sortent, on les signale, on les suit et on les escorte. Ces grands seigneurs sont bien gardés.

* * *

Le théâtre des Bouffes vient de faire sa réouverture avec la reprise de l'*Enfant prodigue*, cette pantomime de M. Michel Carré, musique de M. André Wormser, qui eut, il y a une dizaine d'années, une si grande vogue sur cette même scène où elle va triompher de nouveau.

Pierrot, cette fois, n'est plus mimé par un homme ; c'est Félicia Mallet qui remplit ce rôle avec talent et ce fut en

le jouant qu'elle se fit un nom au théâtre et devint une étoile.

Mais est-ce là la vraie pantomime créée ? Oh ! non ! Aussi, après l'*Enfant prodigue*, il y eut dans ce genre peu de succès. Celle-ci a résisté au temps. Mais les autres ?

La pantomime, autrefois si fêtée par nos pères, au temps où Debureau, dans toute sa gloire, attirait la foule dans cette vilaine petite salle des Funambules, où plus tard Charles, son fils, et Paul Legrand partagèrent sa lourde succession ; la pantomime qui fit la fortune du légendaire Billion et de ses successeurs et qui inspira tant d'enthousiasme à Théophile Gauthier et à Champfleury, avait disparu depuis la démolition du vieux boulevard du Crime.

Toutes les salles de spectacle situées sur cette foire aux plaisirs, démolies en 1862, eurent la chance d'être rebâties ailleurs. L'ancien Cirque devint le Châtelet ; l'Historique, le Lyrique qui lui fait vis-à-vis ; la Gaité émigra au square des Arts-et-Métiers ; les Folies-Dramatiques furent transportées rue de Bondy ; les Délassements s'installèrent provisoirement rue de Provence... seuls, les Funambules et le Petit-Lazari ne ressuscitèrent pas.

La pantomime que l'on croyait morte avec Debureau va donc essayer encore une fois, aux Bouffes, de renaître de ses cendres avec M^{lle} Felicia Mallet et M. Courbès. Il est à craindre que ce ne soit pas pour longtemps !

L. S.

MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

Le Congrès de l'Association britannique pour l'avancement des sciences. — Nous trouvons dans *Nature* quelques renseignements sur les communications annoncées pour le Congrès de Bradford.

En chimie, le président, M. Perkin, parlera sur l'enseignement de la chimie ; M. Francis H. Neville présentera un rapport sur les propriétés et les actions réciproques des métaux ; M. A. Liebmann traitera des récents perfectionnements apportés au traitement des textiles ; M. A. Lapworth parlera sur la chimie et la constitution du camphre ; M. W. J. Pope sur la stéréochimie, ce dernier s'occupera plus particulièrement des travaux faits dans l'année à l'égard de l'activité optique des composés contenant un atome asymétrique d'azote, d'étain ou de soufre. Parmi les autres mémoires, nous relevons ceux de MM. Dixon sur la chaleur spécifique des gaz aux températures supérieures à 400° ; Brown, sur la diffusion des gaz et des liquides ; Richardson, sur le traitement des eaux d'égout de Bradford, etc.

En géologie, le président, M. Sollas, parlera sur l'histoire de la Terre et l'échelle des temps ; en zoologie, le discours présidentiel, prononcé par M. Naquair, portera sur l'ichthyologie fossile et la descendance : M. Ronald Ross s'occupera de la malaria ; M. Miall, de la respiration des insectes aquatiques, et M. Stanley, des îles coralliennes de l'océan Indien.

Sir George Robertson, président de la section de géographie, prendra pour texte de son discours : Géographie et Empire. Parmi les communications nous relevons : quelques conséquences probables du développement des ressources de la Chine, par M. Chisholm ; les ressources commerciales de l'Afrique, par M. Heawood ; lignes ferrées entre l'Europe et l'Asie, par M. Holdich ; du Cap au Caire, par M. Grogan ; les grands tremblements de terre de 1899, par M. John Milne, etc.

M. Binnie, président de la section des sciences mécaniques, passera en revue les diverses périodes du progrès scientifique qui ont conduit à la conception moderne des phénomènes naturels ; M. Watson décrira la distribution d'eau de Bradford ; M. Hele-Schaw parlera sur la résistance des voitures à la traction ; M. Glass, sur les chemins de fer en Chine ; M. Mallock, sur les trains électriques, etc.

Une bienfaitrice de l'astronomie. — On signale la mort de Miss Bruce, dont les libéralités en faveur de l'astronomie sont bien connues. Fille d'un négociant écossais établi à New-York, elle consacra sa grande fortune aux bonnes œuvres et à la science. L'Observatoire Harvard et celui de Heidelberg notamment lui doivent leurs grands appareils astro-photographiques. Longue est la liste des dons qu'elle a faits (plus de cinquante), depuis 1889, année où elle débuta comme Mécène de l'astronomie en offrant 50,000 dollars à l'observatoire Harvard, à Cambridge (E.-U.). Ses libéralités scientifiques s'élèvent à une somme de 174,275 dollars (environ 875,000 francs).

Son nom a été donné à l'une des petites planètes qui circulent entre Mars et Jupiter (la 323^e).

LETTRES ET ARTS

La « Tosca » en Italie. — Le nouvel et bel opéra que le compositeur Puccini, auteur de la *Bohème*, a tiré du drame de M. Victorien Sardou, poursuit sa carrière triomphale sur les principales scènes d'Italie. Après Milan et Gênes, c'est à Lucques que cette œuvre sensationnelle vient d'être montée avec un très grand succès. Les applaudissements ont été particulièrement chaleureux pour l'orchestre, remarquablement dirigé par M. Arthur Vigna, le distingué chef italien du théâtre de Monte Carlo, tout spécialement appelé à Lucques pour ces représentations de la *Tosca*. Nous enregistrons avec plaisir la nouvelle de ce succès constaté par les principaux critiques musicaux de la presse italienne.

MARINE ET COLONIES

L'Expédition du Duc des Abruzzes. — On a appris avec plaisir l'heureux retour de S. A. R. M^{gr} le duc des Abruzzes, de sa longue et périlleuse expédition vers le Pôle Nord. On sait que le jeune prince était parti depuis plus d'un an à bord de l'*Etoile Polaire* et que jusqu'à ces derniers temps on était resté sans nouvelles de lui et de ses compagnons.

Ce silence persistant commençait à donner de sérieuses inquiétudes; c'est ainsi que lors de la mort du roi Humbert, les autorités de Suède et de Norvège furent priées d'en faire parvenir la nouvelle à l'explorateur si cela était possible.

Un bateau à vapeur, le *Hertha*, qui avait quitté Hammerfest, il y a quelque temps, avec une Société de chasseurs à destination de la terre François-Joseph, avait emporté le courrier destiné au duc des Abruzzes. En rentrant à son port d'attache, par un heureux hasard auquel elle de s'attendait guère, la *Hertha* a rencontré l'*Etoile-Polaire*; le courrier a été alors transbordé sur le bateau, qui a continué sa route sans toucher terre et, samedi dernier, ont recevait des nouvelles de la *Stella-Polare* et l'on apprenait les émouvantes péripéties qui ont marqué la périlleuse expédition du duc des Abruzzes, qui rentre avec deux doigts gelés.

D'après un télégramme de Tromsø, l'*Etoile-Polaire* est restée bloquée onze mois dans les glaces. C'est dire si l'hivernage a été dur.

Le petit bâtiment fut jeté d'abord sur le rivage de Tafelberg avec une de ses parois défoncée de 1 pied 1/4 et ses machines gravement endommagées. On chercha à faire les réparations, mais inutilement. Il fallut alors que la mission songeât à prendre ses quartiers d'hiver et c'est ici que commence un véritable roman à la Jules Verne.

Une tente abri, faite de planches arrachées du navire, recouverte de toile à voile, fut établie, et un poêle qui devait être toujours chauffé à blanc fut installé. La tente haute d'environ 18 pieds, était entièrement enfoncée dans les neiges.

Le duc des Abruzzes, ainsi bloqué, organisa alors quatre expéditions.

La première avait pour mission de se diriger vers le Nord et d'y établir des stations; la seconde, composée de mécaniciens norvégiens et de deux Italiens, devait rentrer le douzième jour; malheureusement, elle n'a pas reparu; la troisième dura vingt-quatre jours et la quatrième cent cinq jours.

Cette dernière atteignit le 86° 33' de latitude Nord. Elle a établi des dépôts pour les disparus, mais il y a peu d'espoir que ceux-ci vivent encore.

Cette expédition est donc allée un peu plus loin que Nansen qui n'avait atteint que 86° 14'.

Quarante ours et un cheval marin ont été tués au cours du voyage et, d'après les premières nouvelles reçues de Tromsø, les résultats scientifiques de la mission sont très importants. Elle fait grand honneur à la vaillance de tous ceux qui ont pris part, sous le haut commandement de S. A. R. M^{gr} le duc des Abruzzes.

VARIÉTÉS

La Photographie à l'Exposition

(Suite et fin)

La partie optique est brillamment représentée par les envois de MM. Fleury-Hermagis, Jarret, Turilon et

Lacour, qui soutiennent dignement le vieux renom de l'Optique française. La vitrine d'un constructeur, M. Hansen, contient une chambre micrographique très simple et sans doute suffisante pour les travaux d'un amateur. A côté, figure le microtome d'étudiant combiné par le docteur Remy et un appareil du même genre destiné à des recherches plus importantes, c'est le microtome pour coupe de grande dimension du docteur Magnan: cet appareil est employé à l'asile Sainte-Anne pour la préparation des coupes du cerveau. En fait d'appareils photographiques proprement dits, nous retrouvons la Peri-Jumelle, les Spidos, le Mélanochromosome dont nous avons déjà fait les honneurs à nos lecteurs nous y voyons une nouvelle jumelle, « la Gauloise », dont le système d'escamotage automatique tout à fait nouveau est très original; nous le décrirons prochainement. Egarée au milieu des envois des photgraveurs, nous rencontrons une petite vitrine qui renferme les ingénieux châssis négatifs de M. Posso. Cette section contient aussi les produits chimiques utilisés pour la préparation de l'image photographique. Depuis longtemps MM. Lumière et la maison Poulenc se sont acquis une renommée quasi universelle dans la chimie photographique; une maison nouvelle, celle de MM. Hingue, Marret et Bonnin, paraît vouloir les suivre sur ce chemin. Leur vitrine contient des produits d'une pureté remarquable et serait classée en première ligne même dans la section allemande de chimie qui émerveille les connaisseurs.

L'espace attribué à la maison Lumière présente une reproduction en miniature de cet important établissement. On y voit aussi, naturellement, le cinématographe et des diapositives représentant divers sujets photographiés d'après nature et reproduits en couleurs d'après les procédés que nous avons fait connaître lors de sa divulgation par les inventeurs. Ces photocromies vues par transparence sont un peu criardes, les tons sont souvent faux.

Pour retrouver la justesse des couleurs, il faut les voir dans un stéroscope-borne qui contient les mêmes spécimens. Dans cet appareil, chaque épreuve vue sous une certaine incidence, au moment où elle va disparaître pour faire place à la suivante, est d'une exactitude de rendu surprenante.

La photographie en couleurs par la méthode indirecte est du reste fort bien représentée: MM. Prieur et Dubois ont quelques épreuves d'une réelle valeur, tel le portrait du commandant Marchand, d'après nature. De son côté, la Société lyonnaise de photochromogravure a de bien jolies reproductions de paysages.

Pour les plaques sensibles, les spécimens abondent; les envois qui retiennent le plus l'attention par la façon dont il sont présentés sont ceux de MM. Lumière et de M. Perron. Ce dernier a réuni une série très belle et très variée de diapositives sur plaques au chlorure pour tons noirs ou tons chauds, coloration obtenue par développement, qui s'étend du pourpre au noir franc en passant par toutes les variétés du rouge, bistre et sépia. A côté figurent les diapositives d'un amateur, M. A. Boutique, dans une tonalité plus douce. Un peu plus loin nous rencontrons de très jolis émaux photographiques de Mathieu Deroche. Pour clore la série des fabricants, nous signalerons les appareils pour la projection et la radioscopie de MM. Radiguet et Massiot, les successeurs de M. Molteni.

Nous voici arrivés à l'exposition des amateurs. C'est peut-être la partie la plus intéressante de la classe XII. Le choix est véritablement merveilleux et dans les sections étrangères il n'est guère que les envois de l'Autriche et de l'Angleterre qui puissent rivaliser avec les nôtres. Comme dans toutes les expositions d'art photographique dues à l'initiative du Photo-Club, MM. P. Bergon, Le Bègue, Lemoine, Puyo, Demachy, Brémard, présentent des œuvres hors de pair. Quelques-unes des compositions de ces artistes excitent l'admiration des visiteurs. L'ensemble de cette partie de l'Exposition montre que les amateurs ont compris quel parti on peut tirer de l'objectif photographique pour matérialiser une conception artistique. La section française offre plus de diversité dans les images, tant dans la composition que pour les procédés d'impression. Les photographes étrangers se tiennent dans des notes plus sombres, qui fatiguent vite le spectateur par leur monotonie. Cependant dans ces sections, en particulier dans celle consacrée à

l'Angleterre, nous avons trouvé de bien jolies choses. L'Allemagne présente aussi quelques très jolis portraits, pleins de relief. Dans les autres pays, à part l'Autriche et la Suisse, nous ne voyons pas grand'chose à signaler. La Suisse contient une importante et magnifique collection de M. Boissonas et des essais de portraits binoculaires. Cette tentative de faire une image unique d'après les deux clichés d'un appareil stéréoscopique est nouvelle, intéressante; mais les résultats sont loin de répondre à ce que l'inventeur de la méthode prétend leur faire rendre. Dans les quelques épreuves réunies dans la section du Japon, nous avons examiné avec intérêt, des photographies sur laque. L'effet produit est très puissant, c'est original, mais on s'en fatigue vite et ces fonds d'or ou d'argent sur lesquels se détache l'image photographique ne peuvent guère être utilisés que dans la décoration. L'Italie est très bien représentée, surtout du côté des professionnels. Ceux-ci nous paraissent toutefois vouloir tenir en grand secret des procédés dont la découverte remonte à Poitevin. Les envois des photographes mexicains sont nombreux, mais ils ne présentent rien de bien saillant, à part une grande épreuve représentant un fumeur, exécutée par MM. Hermanos frères. Quant aux Russes, ils se tiennent dans une bonne petite moyenne, nous les attendons à la prochaine exposition.

ALBERT REYNER.

L'Administrateur-Gérant: L. AUREGLIA

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 2 au 9 Septembre 1900

MARSEILLE, cutter <i>Théodorine-Anastasie</i> , fr., c. Tiniéro, houille.	
— goél. <i>Paul-Victorin</i> , fr., c. Maunier,	—
SAINT-TROPEZ b. <i>Barthélemy-Elisa</i> , fr., c. Caisson,	sable.
— b. <i>La Paix</i> , fr., c. Aune,	—
CANNES, b. <i>Monte-Carlo</i> , fr., c. Ferrero,	—
— b. <i>Fortune</i> , fr., c. Dalbéra,	—
— b. <i>Bon-Pêcheur</i> , fr., c. Arnaud,	—
— b. <i>Ville-de-Monaco</i> , fr., c. Bianchy,	—
— b. <i>Louise</i> , fr., c. Garel,	—
— b. <i>Louise-Auguste</i> , fr., c. Gandillet,	—
SAINT-TROPEZ, b. <i>Charles</i> , fr., c. Seytour,	—
CANNES, b. <i>Indus</i> , fr., c. Tassis,	—
— b. <i>Virginie</i> , fr., c. Brun,	—

Départs du 2 au 9 Septembre 1900

SAINT-TROPEZ, <i>Caterina</i> , monégasque, c. Marcenero,	sur lest.
SAINT-RAPHAËL, cut. <i>Théodorine-Anastasie</i> , fr., c. Tiniéro, id.	
— goél. <i>Paul-Victorin</i> , fr. c. Maunier,	—
CANNES, b. <i>Monte-Carlo</i> , fr., c. Ferrero,	—
— b. <i>Fortune</i> , fr., c. Dalbéra,	—
— b. <i>Bon-Pêcheur</i> , fr., c. Arnaud,	—
— b. <i>Louise</i> , fr., c. Garel,	—
— b. <i>Louise-Auguste</i> , fr., c. Gandillet,	—
SAINT-TROPEZ, b. <i>Barthélemy-Elisa</i> , fr., c. Caisson,	—
CANNES, b. <i>Indus</i> , fr., c. Tassis,	—

AVIS

Suivant acte sous seing privé en date à Monaco, du 22 juillet 1900, enregistré. **M. MARRAND Louis** a vendu à **M. LAUGIER Félix**, le fonds de commerce de marchand de vins et comestibles qu'il exploitait à Monaco, rue de la Turbie, villa Nancy.

Les créanciers, s'il en existe, sont invités à faire les oppositions dans le délai de huitaine, entre les mains de M^e Reymond, avocat à Monaco, à peine de forclusion.

AVIS

Suivant acte sous seing privé en date à Monaco, du 3 juillet 1900, enregistré, la dame **J. DURANTE** a vendu à **M. Emile RINAUDO**, le fonds de commerce de comestibles qu'elle exploitait maison Alpozzo, quartier Saint-Michel, à Monte Carlo.

Les créanciers, s'il en existe, sont priés de faire les oppositions dans le délai de huitaine, entre les mains de l'acquéreur, à peine de forclusion.

Etude de M^e Louis VALENTIN, notaire à Monaco,
2, rue du Tribunal.

AVIS

Aux termes d'un contrat passé devant M^e BLANC, notaire à Monaco, substituant M^e VALENTIN, son confrère, notaire en la même ville, momentanément absent,

le sept septembre mil neuf cent, enregistré, **M. Laurent BERRONE**, négociant, demeurant à Monaco, a vendu le fonds de commerce qu'il possédait et faisait valoir à Monaco, avenue Saint-Charles, dans un magasin dépendant des Halles et Marchés.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues au domicile à cet effet élu à Monaco, en l'étude de **M^e VALENTIN**, notaire, dans le délai de huitaine de ce jour, à peine de forclusion.

Etude de **M^e Charles TOBON**, huissier à Monaco
30, rue du Milieu, 30

VENTE APRÈS FAILLITE

Le mercredi 12 septembre 1900, à 2 heures de l'après-midi, et jours suivants s'il y a lieu, dans un magasin sis à Monaco, quartier de Monte Carlo, boulevard des Moulins, villa Eugénie-Louise, il sera procédé par le ministère de l'huissier soussigné à la vente aux enchères publiques de divers meubles et marchandises, dépendant de la faillite de la dame Marie-Honorine Martin, épouse Lagarde, couturière à Monte Carlo, consistant notamment en : grande vitrine, comptoir, bureau, chaises, glaces, canapé, lustre à gaz, armoire à glace, table de nuit, commode, costumes pour dames, robes, jupons, blouses, étoffes en drap et en laine, dentelles, soie, satin, ruban, etc.

Cette vente a été autorisée par Ordonnance de **M. le Juge-Commissaire** de la faillite de la dame Lagarde, en date du 13 juillet dernier, enregistrée.

Au comptant, 5 % en sus pour frais d'enchères.

L'huissier : **Charles TOBON**.

Etude de **M^e BLANC**, notaire à Monaco
39, rue Grimaldi, 39

**ADJUDICATION
APRÈS DÉCÈS**

SANS PRISE DE QUALITÉ

En l'étude, et par le ministère de **M^e BLANC**, notaire. Le samedi vingt-deux septembre, mil neuf cent, à trois heures de l'après-midi.

D'un fonds de commerce de chaussures dénommé *A Jeanne d'Arc*, exploité à Monaco, rue Grimaldi, n° 40, maison Chêne.

En exécution d'une ordonnance de **M. le Président du Tribunal Supérieur de Monaco**, en date du sept août mil neuf cent.

A la requête de :

Madame Eulalie-Asilia-Flavie AULAGNE, marchande de chaussures, demeurant à Monaco, veuve de monsieur **Léon BERTRAND**.

Agissant aux mêmes qualités, que celles énoncées en l'intitulé de l'inventaire dressé après le décès de **M. Bertrand**, son défunt mari, par **M^e Blanc**, notaire, suivant procès-verbal en date au commencement du vingt-six juillet mil neuf cent.

En présence ou eux dûment appelés des héritiers de **M. Bertrand** susnommé.

DÉSIGNATION :

Le fonds de commerce de marchand de chaussures à vendre comprend :

La clientèle ou achalandage.

Le matériel et mobilier industriel servant à l'exploitation.

Et le droit au bail des lieux ou il est exploité.

Entrée en jouissance au jour de l'adjudication.

Mise à prix :

L'adjudication aura lieu sur la mise à prix, outre les charges, de **1,500 francs**.

Et avec obligation pour l'adjudicataire de prendre les marchandises existant en magasin au jour de l'entrée en jouissance, suivant l'estimation de l'inventaire, qui a été fait par un expert.

Paiement comptant.

Consignation pour enchérir **500 francs**.

Pour tous renseignements, s'adresser à **M^e BLANC**, notaire, dépositaire du cahier des charges.

Etude de **M^e Antoine BLANC**, notaire à Monaco
39, rue Grimaldi, 39

ADJUDICATION

APRÈS DÉCÈS

SANS PRISE DE QUALITÉ

En l'étude, et par le ministère de **M^e BLANC**, notaire, Le samedi vingt-neuf septembre 1900, à trois heures de l'après-midi.

D'un fonds de commerce de chaussures, exploité à Monte Carlo, boulevard des Moulins.

En exécution d'une ordonnance de **M. le Président du Tribunal Supérieur de Monaco**, en date du sept août mil neuf cent.

A la requête de :

Madame Eufrosina CAVALLOTTO, marchande de chaussures, demeurant à Monte Carlo, veuve de **M. Ange-Félix MENTASTI**.

Agissant aux mêmes qualités que celles énoncées en l'intitulé de l'inventaire dressé après le décès de monsieur **MENTASTI**, son défunt mari, par **M^e BLANC**, notaire, suivant procès-verbal en date au commencement du trente et un juillet mil neuf cent.

En présence ou eux dûment appelés de :

1^o **Madame Anna MENTASTI**, épouse de monsieur **Félix BAGNASCO**, cordonnier, avec lequel elle demeure à Monte Carlo ;

2^o **Mademoiselle Antoinette MENTASTI**, sans profession, célibataire majeure, demeurant à Monte Carlo, héritières de **M. MENTASTI**.

DÉSIGNATION :

Le fonds de commerce de marchand de chaussures à vendre, comprend :

La clientèle ou achalandage.

Le matériel et le mobilier industriel servant à l'exploitation.

Le droit à la location verbale des lieux.

Entrée en jouissance au jour de l'adjudication.

Mise à prix :

L'adjudication aura lieu sur la mise à prix outre les charges, de **500 francs**.

Et avec obligation pour l'adjudicataire de prendre les marchandises existant en magasin au jour de l'entrée en jouissance, suivant l'estimation de l'inventaire qui a été faite par un expert.

Paiement comptant. Consignation pour enchérir **500 francs**.

Pour tous renseignements, s'adresser à **M^e Blanc**, notaire, dépositaire du cahier des charges.

MAISON MODÈLE

M^{me} DAVOIGNEAU-DONAT

Avenue de la Costa — MONTE CARLO — Rue de la Scala
IMMEUBLE DU GRAND-HÔTEL

Médailles d'argent aux Expositions Universelles d'Anvers et Paris
Pour la fabrication des objets en bois d'olivier
Souvenirs du pays

MAROQUINERIE EXTRA-FINE. — ARTICLES DE PARIS
JOUETS DERNIÈRES NOUVEAUTÉS
GRAND RAYON SPÉCIAL DE PAPETERIE. — REGISTRES
PHOTOGRAPHIES. — CARTES POSTALES
FOURNITURES DE BUREAUX
PARFUMERIES GRANDES MARQUES. — EVENTAILS
GANTS. — RUBANS. — VOILETTES
CHAUSSETTES ET BAS DE SOIE. — CHEMISES DE SOIRÉES
CRAVATES. — CHAUSSURES FINES
OMBRELLES RICHES. — PARAPLUIES. — CANNES
ARTICLES DE JEUX. — ROULETTES. — TAPIS
ARTICLES DE VOYAGE

English spoken — Man spricht deutsch

PRIX TRÈS MODÉRÉS

A VENDRE dans de bonnes conditions, une **MAISON** située rue des Fours n° 1, à Monaco-Ville. — S'adresser à **M^e VALENTIN**, notaire à Monaco, ou à **M. BLANCHY**, passage Grana, à Monte Carlo.

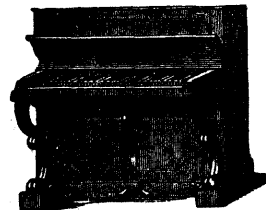
HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE de TERRAINS dans de BONNES CONDITIONS

S'adresser à **M. F. GINDRE**, avenue de la Gare

MONACO-CONDAMINE



PIANOS NEUFS, de toutes marques, payables en **3 ans**, à partir de **25 fr. par mois**.

Alexandre KUNZ

Fournisseur de **S. A. S. M^{te} le Prince de Monaco** et du Casino de Monte Carlo

Monte Carlo, boulevard des Moulins, maison Jungmann
Succursale à la Condamine : 15, rue Louis

LEÇONS ET COURS

POUR JEUNES FILLES

S'adresser à l'Externat des Dames de **S^t-Maur**

Rue Grimaldi, n° 25 — Condamine

t Villa Bella, boulevard des Moulins, Monte Carlo

PARFUMERIE DE MONTE CARLO

N. MOEHR

Fournisseur breveté de **S. A. S. le Prince de Monaco**

PRODUITS SPÉCIAUX

VIOLETTE DE MONTE CARLO

MUGUET DE MAI

BOUQUET MONTE CARLO

EAU D'IRIS DE MONACO

EAU DE COLOGNE

FLUIDE LÉNÉTIQ MOEHR

EAU, PÂTE ET POUDRES DENTIFRICES

Poudre de Riz et Velouta

SAVONS DE TOILETTE

NESTOR MOEHR

PARFUMEUR-DISTILLATEUR

MONTE CARLO, boulevard Peirera, MONTE CARLO

**LE MONITEUR
DE LA MODE**
paraissant tous les **Samedis**
20 PAGES GRAND FORMAT
LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE
DES JOURNAUX DE MODES
CONTIENT :
PLUS DE MODÈLES NOUVEAUX
PLUS DE TRAVAUX À L'AIGUILLE
PLUS DE LITTÉRATURE
PLUS DE RECETTES DE CUISINE
PLUS DE RENSEIGNEMENTS
QU'AUCUN AUTRE
3 MOIS : 4 francs — UN AN : 14 francs
EDITION 2 : contenant une Gravure coloriée et un Patron découpé dans les 2^e, 3^e et 4^e N^{os}.
3 MOIS : 8 fr. 50 — UN AN : 28 francs
ABEL GOUBAUD, Éditeur, 3, r. du 4-Septembre

Le LIVRET-CHAIX CONTINENTAL renferme les services de toute l'Europe et un guide sommaire indiquant les curiosités à voir dans les principales villes :

1^{er} vol. Services français, avec cartes des chemins de fer de la France et de l'Algérie; prix : 1 fr. 50.

2^e vol. Services franco-internationaux et étrangers, avec carte générale des chemins de fer du continent. Prix : 2 francs. Se trouvent dans toutes les gares, et à la Librairie CHAIX, rue Bergère, 20, Paris.